

# Pourquoi un Accueil de Loisirs ?

## PROJET ÉDUCATIF – COMMUNE DE NIVILLAC

« Éduquer », c'est préparer l'adulte de demain :

Notre objectif principal est de permettre aux enfants et aux jeunes de grandir dans les meilleures conditions possibles et notamment en favorisant leur bien-être. Pour cela, il faut les initier, les comprendre, les écouter, les amener et les accompagner à devenir citoyen, travailler avec eux autour des valeurs du vivre ensemble et du respect. L'intérêt de l'enfant doit être pris en compte dans son évolution de la petite enfance jusqu'à la fin de l'adolescence.

Si l'école et la famille représentent des lieux privilégiés d'éducation, l'aménagement des temps libres est tout autant porteur d'enjeux éducatifs. Les objectifs étant l'égalité des chances, des espaces de détente et un parcours éducatif cohérent.

Les Accueils de Loisirs, les actions mises en place, les projets permettent de créer du lien entre les différents temps de vie des enfants et des jeunes et une meilleure cohérence. Les propositions diverses et variées, s'appuient sur la perspective d'apporter aux enfants et aux jeunes des expériences porteuses de sens pour le développement personnel, intellectuel et culturel ainsi que leur permettre d'être dans une dynamique ludique d'apprentissage et de découverte.

Retrouvez l'intégralité du Projet Educatif sur le site internet de la commune [www.nivillac.fr](http://www.nivillac.fr)



# Accueil de Loisirs

## Pla Net' copains

Vacances d'automne 2023  
Du 23 Octobre au 3 Novembre 2023



*C'est les vacances !!!*



**Service Enfance/Jeunesse**  
**1 rue des ajoncs**  
**56130 NIVILLAC**  
**02.99.90.82.12**  
**[enfancejeunesse@nivillac.fr](mailto:enfancejeunesse@nivillac.fr)**

# INFORMATIONS PRATIQUES

## HORAIRES

Accueil échelonné: 8h à 10h  
Départ échelonné: 17h à 18h  
Pré et post accueil: de 7h30 à 8h et de 18h à 18h30  
Possibilité de manger à la cantine, sinon pause repas de 12h à 13h30

## RÉPARTITION DES TRANCHES D'ÂGE

3/6 ans à la journée avec ou sans repas  
6/10 ans à la journée avec ou sans repas  
Ados à la journée ou demi-journée avec ou sans repas

## NE PAS OUBLIER

Pour les 3/6 ans prévoir :

Une couverture, un petit coussin et le « doudou » pour la sieste ainsi que des affaires de rechange.  
Nous vous demandons de bien vouloir marquer le nom de l'enfant sur ses affaires personnelles.

Pour tous les enfants :

Merci de prévoir une gourde

## COMPOSITION EQUIPE

### PEDAGOGIQUE

1 directrice  
1 directrice adjointe  
1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans  
1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans  
Les animateurs sont titulaires ou stagiaires BAFA ou diplômes équivalents

## DATES INSCRIPTIONS TOUSSAINT 2023

**Habitants Nivillac et communes conventionnées :** La Roche Bernard, Férel (pour les enfants scolarisés à l'école publique Andrée Chédid, écoles privées Saint Louis et Sainte Thérèse et à l'école Saint Michel de La Roche Bernard), et Herbignac pour les enfants ayant une dérogation jusqu'à la fin de leur scolarité à l'école publique Andrée Chédid et l'école privée St Michel de La Roche Bernard

**à partir du 9 OCTOBRE 2023**

**Habitants des communes non conventionnées : à partir du 16 OCTOBRE 2023**

## TARIFS à partir du 1er septembre 2023

### Habitants de Nivillac et communes conventionnées

Tranches	0-600€	601-850€	851-1050€	1051-1250€	≥1251€
Journée	5,15€	8.65€	9.80€	11.05€	12,25€
1/2 journée	2.60€	4.35€	5,00€	5.55€	6,15€
Repas	3.74€	3.77€	3.81€	3.85€	3.89€
Pré et post accueil * Au 1/4 heure	0.49€	0.50€	0.51€	0.52€	0.53€

### Habitants communes non conventionnées

Tranches	0-600€	601-850€	851-1050€	1051-1250€	≥1251€
Journée	Tarif unique à 20,17€				
1/2 journée	Tarif unique à 10,08€				
Repas	Tarif unique à 7,90€				
Pré et post accueil Au 1/4 heure	Tarif unique à 0,61€ la quart d'heure				

\* Pré et post accueil : de 7h30 à 8h et de 18h à 18h30



## Modalités d'inscriptions

Les réservations se font via le portail famille  
Rendez-vous sur «monespacefamille.fr»